

L'honorable M. Flynn: Je n'ose même pas imaginer une telle situation.

L'honorable M. Martin: Je me joins aussi à lui pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux sénateurs et j'accepte avec gratitude l'approbation qu'il a donnée à ces nominations. J'en ai déjà fait part au premier ministre, qui s'était efforcé de réaliser un désir qu'il avait déjà exprimé: que le Sénat soit une tribune utile où pourrait se traduire aussi largement que possible l'opinion publique canadienne. A cet égard, le premier ministre et le gouvernement actuels me paraissent avoir fait un début remarquable.

La nomination du sénateur Manning amène dans notre milieu un homme qui, pendant 25 ans, fut premier ministre de sa province, l'Alberta. Compte tenu de ce que j'ai dit, il y a un instant, au sujet des raisons historiques qui ont motivé l'établissement de notre assemblée, il sera utile d'avoir parmi nous un homme si expérimenté qui pourra exprimer, j'en suis sûr, non seulement le point de vue de sa propre province, mais en particulier, en ce qui concerne les questions fiscales, le point de vue de toutes les provinces.

[Français]

Je suis très heureux d'exprimer à l'honorable sénateur Thérèse Casgrain non pas seulement mes félicitations, mais ma conviction que nous aurons dans sa personne quelqu'un qui contribuera beaucoup à nos délibérations.

Je connais l'honorable Casgrain depuis 35 ans. Lorsque je suis arrivé à la Chambre des communes comme jeune député, son époux présidait, comme orateur, aux délibérations de la Chambre des communes.

Le sénateur Casgrain est une femme qui s'est dédiée aux affaires canadiennes, ainsi qu'aux affaires internationales. Elle a bien travaillé, non seulement pour les Nations Unies, mais elle a aussi tenté d'apporter une meilleure compréhension à beaucoup de nos problèmes domestiques, ainsi qu'à ceux qui nous concernent en tant que pays qui s'intéresse à la paix du monde entier.

[Traduction]

Dans la personne du sénateur Eugène Forsey, ancien directeur de la recherche au Conseil du travail du Canada, nous aurons un homme qui pourra nous donner le point de vue des syndicats, le point de vue de ceux qu'intéresse au plus haut point notre constitution. J'attends avec impatience les interventions du sénateur Forsey, car ses connaissances sont prodigieuses en matière constitutionnelle. A une époque où, comme l'a souligné hier le chef de l'opposition, nous sommes profondément préoccupés d'une révision de la constitution, sa présence nous sera précieuse.

Le sénateur Lawson, qui nous vient de Colombie-Britannique, est directeur d'un important syndicat de travailleurs. Il siègera en qualité d'indépendant et il pourra nous éclairer sur des questions touchant le monde ouvrier en général et plus précisément celui de la région qu'il représente. Nous n'aurions certainement pas pu dire que nous sommes l'opinion canadienne, si les syndicats n'avaient pas été représentés directement. Voilà qui est fait avec l'arrivée parmi nous du sénateur Lawson.

La nomination du sénateur McNamara, du Manitoba, nous permettra d'acquérir l'une des voix les plus expertes en ce qui concerne les ventes de blé, si importantes pour l'économie canadienne.

La présence du sénateur McNamara à la Chambre nous sera des plus profitables. J'attends ses interventions avec impatience. Les révélations qu'il pourra nous faire à titre d'ancien commissaire en chef de la Commission canadienne du blé nous aideront beaucoup dans notre étude des problèmes de l'Ouest canadien, qui devraient nous préoccuper de plus en plus.

La sénatrice Heath est une femme qui a activement participé à des sociétés bénévoles et autres dans sa province et qui répond parfaitement à la nouvelle tendance qui est d'accorder aux femmes—avec raison, d'ailleurs—une certaine responsabilité dans la gestion de nos affaires. C'est là quelque chose qui aurait dû se faire il y a longtemps.

[Français]

Je suis très heureux de dire que nous avons, dans la personne du sénateur Lafond, quelqu'un qui s'est dévoué pour son parti, il s'est intéressé à la vie politique durant plusieurs années. C'est un homme de grande capacité qui saura contribuer, j'en suis sûr, à nos délibérations.

[Traduction]

Nous avons en l'honorable sénateur Lafond une personne qui non seulement s'est identifiée étroitement et avec beaucoup de loyauté à son parti, mais qui contribuera de ses vastes connaissances à la solution de nos problèmes et qui, je le sais, sera l'un de nos collègues les plus assidus et les plus énergiques.

Honorables sénateurs, hier, le chef de l'opposition a amorcé son intervention en disant que les événements des derniers jours créaient une ambiance toute nouvelle pour les discussions sur le discours du trône, dans lequel on peut lire la phrase suivante:

C'est une époque visitée par la violence, vers laquelle se tournent, éperdus, des hommes lancés à la poursuite d'objectifs incertains. Et même pour beaucoup d'hommes de bonne volonté qui remettent impatiemment en question les vieux postulats, c'est une époque de frustration.

Il va de soi que ces mots s'adressaient à un auditoire beaucoup plus vaste que ne l'est le Canada. Ils traduisaient cependant une situation qui existe dans plusieurs parties du monde et une situation dans laquelle nous nous sommes trouvés nous-mêmes engagés depuis deux semaines à cause des malheureux incidents qui ont secoué tout le pays. C'est que notre monde contemporain a adopté un nouveau mode de dissidence et de protestation, et qu'il hésite parfois à accepter le principe du processus normal et à reconnaître qu'en dernière analyse les meilleures solutions sont celles qui s'obtiennent par la reconnaissance de la primauté de la règle du droit.

Je ne conteste pas le droit du chef de l'opposition de tenir certains des propos qu'il a tenus hier. Je reconnais qu'il a le droit de dire ces choses. Il en a même le devoir, si telle est sa conviction. Je ne m'en prends donc pas à lui parce qu'il a tenu de tels propos, mais je conteste certes la validité de certaines de ses affirmations.

Il a accusé le gouvernement fédéral d'avoir gravement manqué à ses devoirs en ce qui concerne l'activité révolu-